



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA SARTHE

Le Mans, le 6 février 2019

## Situation de l'entreprise ARJOWIGGINS

---

Le 11 janvier dernier, Nicolas Quillet, Préfet, réunissait les administrateurs judiciaires de l'entreprise Arjowiggings, ainsi que les responsables de l'entreprise, pour faire un point de situation et envisager les événements à venir. Cette rencontre s'est tenue en présence des parlementaires, du président du Conseil Départemental, de représentants du Conseil Régional et du maire du Mans, des maires des communes concernées et des services de l'Etat compétents.

A l'issue de cette réunion, il avait été proposé qu'un nouveau rendez vous soit fixé après le dépôt des offres de reprise. Il avait également été demandé que l'entreprise communique la liste de ses fournisseurs sarthois de manière à envisager avec les services de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, l'aide qui pourrait leur être apportée par les différents partenaires intéressés.

Aujourd'hui, mercredi 6 février 2019, une nouvelle réunion s'est tenue durant laquelle les administrateurs judiciaires ont présenté les offres de reprise.

Ces offres concernent les deux sites du groupe situés en Sarthe (Bessé-sur-Braye et Saint-Mars-La-Brière) ainsi que le site de Greenfield situé à Château-Thierry dans l'Aisne. Leur analyse doit être désormais approfondie par les administrateurs judiciaires chargés du dossier sachant qu'une période supplémentaire a été donnée pour compléter les offres jusqu'au 1<sup>er</sup> mars prochain.

Les audiences de reprise prévues devant le tribunal de commerce auront lieu le mercredi 6 mars prochain.

L'ensemble des participants à la réunion de ce jour sont convenus que les offres de reprise devaient permettre de sauvegarder le maximum d'emplois sur les sites concernés. Les négociations vont donc continuer jusqu'aux audiences d'examen des offres par le tribunal de commerce.

L'ensemble des pouvoirs publics reste attentif à l'évolution de ce dossier en lien avec les administrateurs judiciaires.